

Image not found or type unknown



Jours fériés tombant un samedi

Par **Audrey**, le **15/09/2010** à **09:21**

Bonjour, nous sommes dans une entreprise qui compte en jours ouvrés et nous voudrions savoir si lorsqu'un jours férié tombe un samedi (comme le 25 décembre de cette année), nous pourrions avoir un jour de recup si nous posons le vendredi comme un jour de vacances. J'ai lu que dans ce cas là (jours ouvrés), cela n'était pas applicable cependant j'ai aussi lu que compter en jours ouvrés ne devait pas être défavorable à l'employé. Qu'en est t'il ? Merci d'avance